

SELARL LH & Associés
courrier reçu le

Dossier suivi par :

- 8 DEC. 2025

Hammann Justine

Tél : +33 (0)3 90-407394

Email : jhammann@grenke.fr

Recommandé avec AR

GRENKELOCATION S.A.S. • Schiltigheim

152022637

SELARL LH ASSOCIES

24 Rue Moka

35400 SAINT MALO

Schiltigheim, le 02/12/2025

Objet : déclaration de créance rectificative – Affaire EXHALIA

V/REF :

N/REF : Contrat de location N° 152-022637 (18FR02)

Maître,

Nous avons pris note de la résiliation du contrat de location résultant de la non-réponse à notre mise en demeure de se prononcer sur la poursuite du contrat de location.

En conséquence, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint notre déclaration de créance rectificative.

La société GRENKE LOCATION demande l'admission d'une créance de 961,83 € - à titre chirographaire au passif de l'affaire susmentionnée.

Nous vous remercions d'en prendre acte et de porter cette créance sur l'état du passif.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Veuillez agréer, Maître, l'expression de nos salutations distinguées.

GRENKE LOCATION

Christelle MOSER



CREANCE DECLAREE : contrat N° 152-022637

Somme due 961,83 € - créance chirographaire

Montant échu :	961,83 €
- Principal :	936,00 €
- Intérêts :	25,83 €
- Accessoire :	0,00 €
Montant à échoir	0,00 €
- Principal :	0,00 €
Montant Total T.T.C. :	961,83 €

La société GRENKE LOCATION demande l'admission d'une créance de à titre chirographaire au passif de l'affaire susmentionnée.

Certifié sincère et véritable

Fait à SCHILTIGHEIM, le 02/12/2025

GRENKE LOCATION
Christelle MOSER

